

Demande de versement anticipé

Encouragement à la propriété du logement avec des fonds issus de la prévoyance

Employeur N° de contrat

L'assuré

Monsieur Madame

Nom Prénom

Rue NPA, Lieu

Téléphone E-Mail

Date de naissance N° d'assuré

Etes-vous apte au travail à 100%? Oui Non

Etat civil célibataire marié(e) séparé(e) divorcé(e) veuf(ve)

Documents à joindre: copie de l'acte de mariage ou du livret de famille, copie du jugement de divorce

Avez-vous déjà bénéficié d'un versement anticipé? Non Oui, en date du Montant

Avez-vous, lors des 3 années précédentes, effectué un rachat d'années de cotisation? Non Oui, en date du Montant

Demande de versement anticipé (minimum CHF 20'000)

A hauteur de CHF ou montant maximal disponible

Date de versement souhaitée

Adresse de la banque qui finance le projet

Nom Pers. responsable

Rue Téléphone

NPA, Lieu E-Mail

IBAN

(Adresse de paiement du vendeur, de l'institut de financement ou de l'organisme de construction) Pas de versement direct à la personne assurée!

- Utilisation: Construction de logement en propriété en tant que constructeur, respectivement avec un contrat d'entreprise
 Transformation/rénovations (uniquement possible pour les investissements qui augmentent/maintiennent la valeur)
 Achat de logement en propriété déjà construit
 Amortissement du crédit de construction dans le but d'acquérir un logement en propriété
 Amortissement de l'hypothèque sur mon propre logement en propriété
 Acquisition de parts d'une coopérative de construction et d'habitation

Objet Villa individuelle Maison à logements multiples Appartement

Rue Feuille du registre foncier

NPA, Lieu N° du cadastre

Propriété individuelle Propriété commune (seulement possible avec le conjoint)

Copropriété Droit de superficie distinct et permanent

Date d'entrée

Charges / Hypothèque

Prix d'achat ou prix de construction	CHF	
Hypothèque / Prêt sur le logement en propriété	CHF	

Office du registre foncier compétent

Nom		Téléphone	
Rue		NPA, Lieu	

Pour mes propres besoins: J'utilise, respectivement ma famille, l'objet qui correspond à mon / notre domicile ou à mon / notre lieu de résidence habituel.

Documents à joindre: attestation de domicile (disponible auprès de l'administration communale)

Pas de financement de logement de vacances ou de résidence secondaire!

Important:

Les versements pour l'acquisition de terrain constructible ou pour le financement des intérêts du crédit hypothécaire ne sont pas autorisés. Le versement sera effectué selon les dispositions légales, au plus tard dans les 6 mois qui suivent la transmission du dossier complet, y compris de tous les documents nécessaires.

Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété ne sera effectué qu'après inscription du transfert de propriété au registre foncier.

Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété à l'étranger ne sera effectué qu'après réception de l'attestation du nouveau domicile.

J'accepte que, pour toute demande de versement anticipé, Tellco pk facture CHF 400 de frais de dossier. Je confirme avoir lu et compris les explications / informations et je consens à la mention, au registre foncier, de la restriction du droit d'aliéner selon l'art. 30e LPP. Les frais relatifs à cette mention sont à la charge de Tellco pk.

	signature légalisée*	signature légalisée*
Lieu et date	assuré / e	conjoint / e

* Par le notaire ou la commune.

Documents à fournir pour la demande de versement anticipé

Construction

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier*
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire avec attestation de recours
- Attestation de domicile (après emménagement)

Achat

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier*
- Attestation de domicile (après emménagement)

Amortissement d'une hypothèque

- Extrait actuel du registre foncier*
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque concernant l'hypothèque et le fait qu'elle est actuellement amortissable du montant mentionné au début, y compris IBAN/coordonnées de paiement

Acquisition des parts sociales

- Parts sociales en version originale
- Confirmation et règlement de la coopérative de construction et d'habitation

Transformation / rénovations

- Extrait actuel du registre foncier*
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque concernant l'hypothèque et le fait qu'elle est actuellement amortissable du montant mentionné au début, y compris IBAN/coordonnées de paiement
- Documents relatifs à la transformation (offres, plans, permis de construire, etc.)

Si le bien immobilier se trouve à l'étranger ou si l'acheteur n'est pas de nationalité suisse: documents correspondants certifiés conformes, copie du passeport/de la carte d'identité et copie du livret pour étrangers.

* Pour les biens immobiliers situés en France: relevé de propriété.